

Conservatoire cantonal : nomination d'un nouveau directeur

Monsieur François-Xavier Delacoste, actuel directeur, ayant fait valoir son droit à la retraite, le Conseil de Fondation du Conservatoire cantonal vient de nommer M. Thierry DEBONS directeur de l'Institution. Celui-ci entrera en fonction le 1^{er} janvier 2015.

M. Th. DEBONS est d'origine valaisanne. Il est né en 1973 et débute ses études de percussion et de batterie au Conservatoire cantonal et à l'École de Jazz et Musique Actuelle de Sion.

Il obtient ensuite au Conservatoire supérieur de musique de Genève un Diplôme de Capacité Professionnelle d'enseignement de la Percussion, un Premier Prix de Virtuosité ainsi que le Prix Spécial des Amis du Conservatoire.

De 1998 à ce jour, Professeur et Coordinateur du décanat de percussion au Conservatoire de Musique de Genève, il y enseigne la percussion, le théâtre musical et donne également des cours d'initiation musicale. Dès 2008, il enseigne la didactique instrumentale à la HEM de Genève et à l'HEMU de Lausanne.

Percussionniste de l'Ensemble Contrechamps et Eklekto, M. Th. DEBONS collabore à de nombreuses exécutions ou créations d'œuvres du répertoire contemporain. Intéressé aux spectacles pluridisciplinaires, il joue régulièrement ses créations.

Le Conseil de Fondation a porté son choix sur M. Th. DEBONS en raison de son expérience en qualité de professeur et coordinateur de décanat, de son esprit d'entreprise et d'ouverture prêt à relever le défi de contribuer, en poursuivant la réflexion en cours, à ce que les formations classiques entrent dans la modernité. Ses qualités d'interprète et de compositeur sont également à relever.

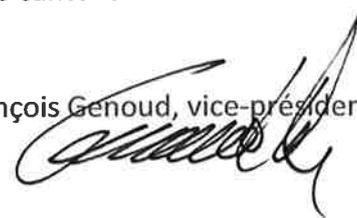
Nous lui souhaitons, dès maintenant la bienvenue dans un environnement culturel qu'il connaît déjà partiellement et nous réjouissons de sa collaboration au service de la formation artistique valaisanne.

Conseil de Fondation du Conservatoire cantonal

Roger Sauthier, président



François Genoud, vice-président



Personne de contact : Roger Sauthier 079 291 24 52

Annexe : photographie de M. Thierry Debons